

# M. Briand a accepté de former le Cabinet

## Il demanderait l'adhésion formelle de tous les groupes républicains, depuis les socialistes jusqu'aux membres de l'Entente

### Son programme serait: Toute union, toute confiance, tous pouvoirs

M. Briand a accepté de constituer le ministère. Après avoir donné sa réponse à M. Doumergue, il a regagné ses appartements, laissant à ses collaborateurs, MM. Daniellou et Gilbert Peycolet, le soin de prendre des rendez-vous pour ce matin avec diverses personnalités.

On a pu obtenir un entretien de M. Daniellou, qui a déclaré: « M. Briand conclura ce matin avec MM. de Selves, Herriot et Poincaré. »

Il se propose d'insister de façon particulière, pressant auprès du président de la Chambre pour que celui-ci consente à lui accorder son concours. La démarche qu'il fera auprès de M. Poincaré aura le même caractère.

L'intention de M. Briand est de poursuivre la constitution d'un Cabinet d'union nationale, en obtenant l'adhésion formelle des groupes républicains de la Chambre et du Sénat, depuis les socialistes inclus jusqu'aux membres de l'Entente également inclus.

Il a le vif espoir de réunir, toutefois, sa tâche opérationnelle ne pouvant être menée à bon fin, M. Briand s'efforcera de constituer un Cabinet dans lequel entreraient des personnalités des différents partis, afin que la combinaison qu'il présiderait, reflète les diverses opinions républicaines.

Farmi les collaborateurs qu'il pourrait ainsi s'attacher le concours, figureraient sans doute d'anciens présidents du Conseil, comme M. Painlevé et M. Georges Leygues; des hommes politiques éminents comme M. André Tardieu et aussi des ministres du précédent Cabinet, comme M. Jean Durand. Il pourrait ainsi parer l'œuvre qu'il avait entreprise en vue d'obtenir le retour au scrutin d'arrondissement.

Quoi qu'il en soit, si M. Briand réussit à mener à bon fin l'une ou l'autre des combinaisons, il demandera aux Chambres de ratifier un programme qui pourrait se résumer ainsi:

« Toute union, toute confiance, tous pouvoirs »

Nous croyons savoir que M. Briand demanderait au Parlement de lui accorder, pour la réalisation de son programme, un délai assez prolongé, de six mois, par exemple, c'est-à-dire le temps nécessaire pour mener à terme la bataille du franc.

union des groupes politiques en leur demandant d'oublier les querelles et de se placer au point de vue de l'intérêt national afin de faire un effort pour redresser la situation financière.

M. Briand, a ajouté qu'il verrait peut-être quelques personnes le soir, mais qu'il ne commencerait sérieusement ses consultations que ce matin.

**MM. H. Chéron, Poincaré, L. Marin, reçus à l'Elysée.**

MM. Henry Chéron et Raymond Poincaré, ont été reçus par M. Doumergue. A l'issue de leur entretien, ils se sont, l'un et l'autre, refusés à toute déclaration. A 12 h. 45, M. Antony Ratier, vice-président du Sénat, est arrivé à l'Elysée. A 15 h. M. Louis Marin, président du groupe de l'Union Républicaine Démocratique de la Chambre est arrivé à son tour à l'Elysée.

**Une combinaison Briand-Herriot-Poincaré**

Suivant la plupart des personnalités politiques appelées hier à l'Elysée, M. Briand peut, mieux que tout autre, tenter avec chance de succès l'élargissement de la majorité à laquelle le nouveau cabinet devra s'appuyer. Dans ce but, les souhaiteraient que M. Herriot soit appelé à faire partie de la future combinaison. A ce propos, signons que les deux anciens présidents du Conseil ont eu, dans la matinée, un assez long entretien au Palais-Bourbon.

On parlait beaucoup également de l'attribution du portefeuille des Finances à M. Raymond Poincaré.

**Réserves de M. Herriot**

M. Herriot a eu un entretien avec quelques amis politiques, comme M. J.-L. Dumessnil, Daladier, Millaud, Interrogés, ceux-ci ont laissé entendre que M. Herriot ne paraissait pas disposé à accepter le pouvoir, ni à faire partie d'une combinaison élargie.

**M. Briand accepte de constituer le ministère**

Enfin, un télégramme reçu hier soir, annonçait que M. Briand avait accepté de former le nouveau Cabinet.

M. Briand a quitté le Palais présidentiel, à 20 heures, après s'être entretenu avec le chef de l'Etat pendant 30 minutes environ.

« Le Président de la République vient de terminer ses consultations et m'a fait l'honneur de me demander si je pourrais me charger de constituer le Cabinet. Dans les circonstances présentes, qui ne sont pas faciles, je lui ai répondu que je croyais qu'il était de mon devoir de ne pas refuser. Je lui ai fait connaître que j'essaierai d'aboutir par la plus large

**MM. Fernand Faure, Renaudel, Antoine Borrel, Dariac**

Après le départ de M. Hervey, le Président de la République a reçu M. Fernand FAURE, sénateur et Pierre RENAUDEAU, député.

A 5 heures 25, M. Antoine BOREL arriva à l'Elysée. Il fut suivi à quelques minutes de M. DARIAC.

**MM. Hervey, Léon Blum**

Quelques minutes après le départ du président de la République, MM. Hervey et Léon Blum, députés de la Chambre, arrivèrent à l'Elysée. M. HERVEY, vice-président du Sénat, suivi par Léon BLUM.

**MM. Fernand Faure, Renaudel, Antoine Borrel, Dariac**

Après le départ de M. Hervey, le Président de la République a reçu M. Fernand FAURE, sénateur et Pierre RENAUDEAU, député.

**M. Hervey, Léon Blum**

Quelques minutes après le départ du président de la République, MM. Hervey et Léon Blum, députés de la Chambre, arrivèrent à l'Elysée. M. HERVEY, vice-président du Sénat, suivi par Léon BLUM.

**160.000 fr. par semaine**

# L'ENSEIGNEMENT GRATUIT à tous les degrés pour les enfants des ouvriers

## Une proposition de loi de COUTEAUX, député-maire de Saint-Amand, va être inauguré un établissement modèle

A la dernière session du Conseil général du Nord, notre ami Ernest COUTEAUX, député-maire de Saint-Amand, a présenté, développé et fait adopter un vœu réclamant la gratuité de l'enseignement à tous les degrés pour les enfants du peuple.

Étant donné de cette large idée démocratique, approuvée par notre Assemblée départementale, dont il est l'un des membres les plus actifs et les plus écoutés, Ernest COUTEAUX vient de déposer à la Chambre des députés une proposition de loi, — contre-signée par tous les membres du Groupe socialiste parlementaire, — ayant pour but d'accorder la gratuité des droits universitaires aux enfants des familles non soumise à l'impôt général sur le revenu.

Solennellement charpenté, l'exposé des motifs exprime toutes les raisons militent en faveur de cette utile et bienfaisante réforme.

dont les parents ne sont pas assujétis à l'impôt général sur le revenu.

En attendant de pouvoir établir la gratuité complète de l'enseignement secondaire et supérieur, la réforme proposée garantirait satisfaction à quantité de familles de condition modeste : fonctionnaires, petits cultivateurs, ouvriers des villes et des campagnes, animés du légitime désir d'assurer à leurs enfants une situation en rapport avec les qualités intellectuelles dont ils sont pourvus.

Actuellement, la classe ouvrière, ou se rend compte d'ordinaire des enfants particulièrement bien doués, ne peut espérer les conduire à l'enseignement secondaire ou supérieur, parce que les frais sont trop élevés. Seuls, les fils de famille riche y ont accès et peuvent prétendre à la haute culture intellectuelle.

N'est-ce pas, une flagrante injustice sociale ?

Il y a les concours des Bourses, objecte-t-on. Leur nombre est, notamment insuffisant.

Le projet de loi de M. Ernest COUTEAUX, député-maire de Saint-Amand, a été adopté par le Conseil général du Nord, le 14 juillet.

Le projet de loi de M. Ernest COUTEAUX, député-maire de Saint-Amand, a été adopté par le Conseil général du Nord, le 14 juillet.

# Après l'attentat fasciste de Lomme

## Les "assommeurs" coupables n'arriveront pas à se disculper

De la presse réactionnaire, les royalo-fascistes assommeurs de Lomme, conscients des lourdes responsabilités qu'ils ont encourues, continuent à tenter l'effacement de se disculper.

Le système de défense qu'ils ont adopté dès le premier jour, ils continuent à l'appuyer avec une rébellion mauvaise foi.

« Les faits, cependant, constatés par de nombreux témoins sincères sont la preuve irréfutable et pour marquer leur responsabilité, leur justice, qui continuera son œuvre, ne sera pas dupé de ses mensonges. »

Les coupables des faits de Lomme, et il faut le dire, ne s'arrêtent pas à se disculper, ils continuent à se défendre.

**Mensonges réactionnaires**

Avec un cynisme révoltant, après quatre jours de réflexion, les fascistes, en effet, font donner par les « Dépêche » un rapport tout à fait démenti des douloureux incidents de dimanche dernier.

« Les faits, cependant, constatés par de nombreux témoins sincères sont la preuve irréfutable et pour marquer leur responsabilité, leur justice, qui continuera son œuvre, ne sera pas dupé de ses mensonges. »

« Ces insultes demeurent sans réponse de la part des Camelots. C'est à ce moment que le conseiller municipal de gauche, s'avançant vers le groupe des adhérents d'A.F., s'avança à la gorge. Un des voisins du Camelot, ainsi attaqué sans provocation de sa part, accourut au secours de son camarade. Ce dernier, Brodel, se défendit courageusement, et fut blessé aux épaules, et au bras droit. Les adhérents d'A.F., les plus proches, ce furent alors la bête bagarre, les Camelots d'A.F., se défendant courageusement, et furent blessés à l'offensive pour repousser les agressions. »

« Pouvons-nous donc, sans être les deux moutons. Ce sont eux qui sont les victimes ! N'est-ce pas qui est simple et courageux, de soutenir une telle version ? »

**Les faits établis**

Une mise au point s'imposait. Les faits relatés dans le rapport de dimanche dernier, sont, à la fois, faux et mensonges. Cette tâche était-elle plus facile à accomplir, que les tentatives de mensonge qui ont été faites à l'égard de la manifestation du 14 juillet ?

« Devançant le vote certain et l'application de sa proposition de loi, Ernest COUTEAUX vient d'annoncer à la municipalité et les conseillers de Saint-Amand de décider la création dans cette ville d'un grand établissement scolaire groupant, sous la même direction, l'enseignement primaire proprement dit, l'enseignement technique, professionnel et commercial et l'enseignement secondaire.

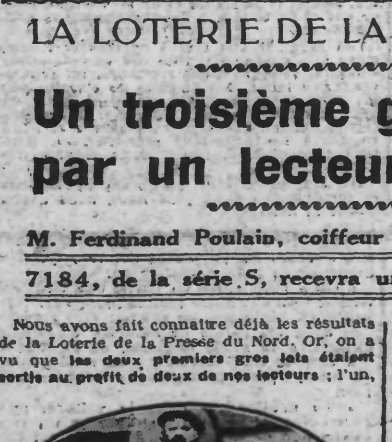
Ces divers ordres d'enseignement composent une entité gratuite de cours, pour tous les élèves.

## LA LOTERIE DE LA PRESSE DU NORD

### Un troisième gros lot gagné par un lecteur du "Réveil"

**M. Ferdinand Poulain, coiffeur à Aniche, possesseur du billet 7184, de la série S, recevra un magnifique mobilier de salon**

Nous avons fait connaître déjà les résultats de la Loterie de la Presse du Nord. Or, on a vu que les deux premiers gros lots étaient sortis au profit de deux de nos lecteurs: l'un, M. Dugautier, et pour M. Vanhollebeke c'est le fils d'une veuve et le troisième d'une famille de cinq enfants.



« C'est dans toute à ce fait que la vente de notre journal est la plus forte de la région qu'il faut attribuer cet événement triplement heureux. Les billets s'étaient vendus en grand nombre chez les lecteurs du « Réveil du Nord », il était logique que le sort les favorisât. »

**X contre Z**

M. le Procureur de la République a reçu hier une plainte d'un sieur X... qui lui aussi se fust pas à se faire connaître. Cette personne qui passait la comme un hasard, aurait reçu un coup de point de la part d'un librepenseur.

Après quatre jours de réflexion, la mystérieuse victime s'est décidée à porter plainte contre Z... son agresseur.

C'est M. Jean Balaille, chef comme défenseur qui sera, paraît-il, chargé de débrouiller cette abracadabrante histoire.

**Nouvelle descente du Parquet**

Accompagné de M. Dons, substitut du Procureur de la République, M. Richard, juge d'instruction, s'est rendu à nouveau hier à Lomme, quartier de Monk-Comb.

Le magistrat s'emploie à élucider les motifs qui ont amené les membres de l'A.P. à assister aussi nombreux à la procession de cette paroisse.

L'information continue donc activement. Il faut espérer qu'elle ne tardera pas à être suivie de résultats.

**Le Parti Socialiste, organise, après-demain, une manifestation de protestation.**

La Section socialiste de Lomme rappelle ainsi aux travailleurs quelle organisation ils ont faite, une manifestation de protestation contre les assommeurs du peuple.

« La ville de Lomme a le triste privilège d'être la première dans le Nord où la fascisme

## Robe d'Été vue aux Courses

160.000 fr. par semaine

**ARRESTATION A JEUMONT D'UN FRAUDEUR AUTRICHIEN**

Dans la journée d'hier un sujet autrichien du nom de Kocpberger Fauwisch de Vilna a été arrêté à Jeumont par les douaniers de service en gare, au moment où il tentait d'introduire frauduleusement 127.000 francs de platine.

Il a été écroué à Avesnes après les vérifications de la douane.

## Le cours de la livre est passé hier de 180.00 à 168.00

Nous avons indiqué hier les diverses fluctuations du change de la livre anglaise au cours de la journée de mardi, marquée ainsi que l'on sait, par la démission du cabinet Briand. La livre a atteint ce jour-là, 180 fr., puis a chuté à 175 fr. 45; le dollar et le franc belge eurent pour cours, de leur côté 35.64 et 1.0275.

Hier le cours du franc s'est sensiblement relevé. La livre, le dollar et le franc belge, ont été cotés, à 10 h., à 171.80, 21 et 1.0265; à midi, à 172.80, 35.41 et 1.03; à la clôture, à 171.82, 35.28 et 1.02.

Après bourse, à dix-sept heures, la livre a eu pour cours 168.00.

## 160.000 fr. par semaine

C'est le chat qui va recevoir la célèbre artiste espagnole Raquel Meller qui vient d'être engagée par le Kat Club de Londres.

## UN CADAVRE DANS UN FOSSE A CONDE-SUR-ESCAUT

On a découvert hier matin vers 5 h., dans un fossé du parc du château de l'Hermilage, de Conde-sur-Escaut, le cadavre de Julien Higon, âgé de 47 ans, originaire de Péruwelz. Higon vivait séparé de sa femme depuis environ un an et était pensionnaire des hospices d'Huy (Belgique).

Son corps a été transporté au domicile de la femme à Vieux-Condé. On ignore s'il y a eu suicide ou accident.

## Un prêt de l'Amérique

Suivant une dépêche de Washington aux journaux, le Sénat américain s'accorderait à la France un délai pour la ratification de l'accord relatif à la consolidation de la dette française. Pour laisser à la France le temps matériel de procéder à cette ratification, le Sénat américain continuera à siffler.

Une autre dépêche annonce que la commission du Sénat recommencera jeudi la discussion du règlement franco-américain, sous la présidence de M. Harrison (démocrate). L'un des membres ayant déposé une résolution demandant la divulgation du montant des remises touchées par les banquiers internationaux pour le placement des emprunts américains pour les règlements des dettes. La convocation de M. Dwight Morow, représentant de la Banque Morgan devant la commission est incontestablement liée à cette motion. M. Harrison questionnera certainement M. Dwight Morow sur les conditions d'un prêt éventuel à la France, aussitôt après la ratification de l'accord.

**Un incident à propos de l'utilisation de l'acier métallique**

Un confrère parisien publie l'information suivante:

« Nous croyons savoir qu'un très vil incident s'est produit lundi, au sein du comité des experts. »

M. le Professeur Ritz ayant déclaré avec force qu'en présence de la hausse des changes il est du devoir de la Banque de France d'utiliser son acier métallique pour le soutien du franc. M. Picard, vice-gouverneur de la Banque de France, a exprimé son intention de se résister du comité.

**M. Jaspard prend des mesures pour sauver le franc belge**

On sait que le cabinet Jaspard, cabinet d'union nationale, a joué, dans la balance, toutes les forces vives qu'il a cru pouvoir demander à la nation tout entière et que celui-ci lui abandonna sans technicien: un

**Les versements aux Etats-Unis**

On mande de Washington à l'« Exchange Telegraph » que le total des sommes reçues, aujourd'hui même, des dix nations débiteurs, par les Etats-Unis au titre de remboursement des dettes de guerre, s'élève à 77,528,000 dollars. Les Etats-Unis ont versé, pour son compte, 67,500,000 dollars, et l'Italie, 10 millions.